

Le monde du livre

André Vanasse

Numéro 147, automne 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/67372ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lettres québécoises inc.

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Vanasse, A. (2012). Le monde du livre. *Lettres québécoises*, (147), 65–65.

Philippe Sauvageau dans la tourmente

On a beau être une personnalité des plus connues de la ville de Québec, avoir été reçu à l'Ordre des arts et des lettres de France et à l'Ordre national du Québec, on n'est pas à l'abri des mauvais pas.

À la question qu'on lui a posée pourquoi il avait choisi un porte-parole montréalais en la personne de Dany Laferrière comme président et invité d'honneur au Salon du livre de Québec, édition de 2012, et non un écrivain de la ville de Québec, M. Sauvageau a répondu : « On essaie d'avoir un auteur québécois qui soit très connu et qui ait une propension à parler facilement, quelqu'un qui aime parler au monde. Si on avait quelqu'un comme ça à Québec, on le prendrait. »

Cette réponse, pour le moins indélicate, a fait bondir soixante-huit écrivains qui ont demandé la démission du PDG du Salon du livre de Québec. Leur conclusion était ironique. Ils suggéraient de « remplacer Philippe Sauvageau par quelqu'un de Montréal qui ait une propension à réfléchir de manière plus aiguisée et à mieux s'exprimer avec la presse ». Information prise auprès de M. Sauvageau en juin, il semble que la crise était en voie de se régler. Une rencontre était prévue entre les écrivains et M. Sauvageau.

Les printemps meurtriers à Knowlton

Les Cantons-de-l'Est ont fait de la culture leur cheval de bataille. Cela a commencé avec le Centre d'art d'Orford, qui héberge l'académie de musique née des jeunesses musicales du Canada dont les débuts datent de 1951. Puis il y a eu le Théâtre de la Marjolaine créé en 1960, et d'autres initiatives de moindre importance. Enfin Les correspondances d'Eastman sont devenues une rencontre littéraire incontournable.

Johanne Seymour, elle-même romancière, vient de créer « Les printemps meurtriers de Knowlton » où l'« on meurt de plaisir » : rencontres, ateliers, projections se déroulent en français, mais aussi en anglais ou en discussions bilingues. Les panels sur le policier comme genre ont eu lieu du 18 au 20 mai. À noter que le célèbre romancier R. J. Ellory a participé à cette première rencontre.

Pour clôturer les rencontres, on a créé le prix Tenebris. Les romans en lice étaient *Adieu* de Jacques Expert (Sonatine), *L'infortune des bien nantis* de Maxime Houde (Alire), *Les mémoires d'un œuf* de Sylvain Meunier (La courte échelle), *La géométrie du tueur* de Laura Sasowski (Odile Jacob) et *L'armée furieuse* de Fred Vargas (Viviane Hamy). Le gagnant est le roman *Les mémoires d'un œuf* (La courte échelle) de l'écrivain québécois Sylvain Meunier.

La culture au Québec : 10,1 milliards

Dans l'opinion publique, la culture signifie de l'argent puisé à même nos taxes pour être refilé à des organismes culturels. Tout se passe comme si on ne se rendait pas compte que la culture est un acteur de premier plan dans l'économie et que, même si plusieurs secteurs reçoivent des subventions, la culture rapporte gros, comme l'a souligné Michel Girard, chroniqueur du cahier « Affaires » de *La Presse*. Ce dernier a montré que la culture rapporte quatre fois le montant investi. Mieux que la Caisse de dépôt et placement, non ?

Selon l'Institut de la statistique du Québec, la culture a généré 10,1 milliards de dollars dans notre économie. L'industrie culturelle compte pour 4,1 % du PIB du Québec alors que l'industrie minière ne compte que pour 1,6 % de ce PIB. La culture draine 130 000 emplois directs ou indi-

rects. Dans une étude statistique publiée il y a quelques années, on affirmait que la culture arrivait au septième rang des industries canadiennes, avant l'industrie forestière et l'industrie de la chimie.



Tous contre la loi C-11

Plus de 90 organismes regroupant des associations culturelles canadiennes ont fait front commun pour demander des amendements importants à la loi C-11 laquelle permet, entre autres, la reproduction d'œuvres à des fins éducatives. Non seulement le livre est-il en cause, mais aussi la musique, le cinéma, le théâtre (en version numérique, il va de soi).

Ce projet mis de l'avant visait dans un premier temps à mettre de l'ordre dans les règles du droit d'auteur devenues obsolètes depuis l'arrivée d'Internet. Si l'intention était bonne, les résultats, eux, sont désastreux en ce qui concerne le secteur de l'éducation, l'un des plus payants pour les éditeurs.

La situation est d'autant plus préoccupante que, signale l'ANEL, déjà 35 universités canadiennes ont demandé leur retrait du programme Access Copyright qui les obligeait à rembourser les auteurs dont les œuvres faisaient l'objet de photocopies. Cet organisme remettait aux auteurs et aux éditeurs 41 millions de dollars. À ce jour, aucune université québécoise n'a demandé son retrait de Copibec. Cela viendra sans doute dès après l'adoption de la loi C-11. Selon Copibec, cela causera une perte de onze millions de dollars aux auteurs et aux éditeurs.

La ministre de la Culture, Christine St-Pierre, s'oppose fermement à ce projet dans sa version actuelle. Les auteurs et les éditeurs lui en savent gré, mais est-ce que cela peut changer quoi que ce soit à une loi fédérale ?

Sociologie de la littérature

Il y a quelques mois, *Le Devoir* publiait une entrevue avec Anthony Glinoyer de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université de Sherbrooke. Ce dernier a été nommé directeur de la nouvelle Chaire du Canada sur l'histoire de l'édition et de la sociologie littéraire créée en juillet 2012.

Si la France s'est beaucoup intéressée à la question de la sociologie de la littérature, cela a été plus diffus au Québec où il n'existait pas de chaire consacrée à ce champ d'études. Que l'initiative vienne de l'Université de Sherbrooke, cela n'est pas étonnant puisque le Groupe de recherches et d'études sur le livre au Québec (GRELQ) existe depuis au moins deux décennies.

L'intérêt de cette chaire sur la sociologie littéraire est que la recherche se déroule pour ainsi dire sur le terrain. Par exemple, sur quels critères se fonde le choix des œuvres enseignées dans les écoles, collèges et universités ? Comment expliquer que Hubert Aquin, Marie-Claire Blais et Réjean Ducharme ont été les auteurs les plus lus au Québec ? Quelle est la part de l'éditeur (ou du conseiller littéraire) dans l'élaboration de la version définitive de la publication d'un livre ? Quelle place occupe la réception littéraire dans le succès d'un livre ? Les prix littéraires ont-ils un effet sur les ventes ? Le bouche-à-oreille doit-il être sérieusement pris en considération ? Comme le dit si bien le professeur Anthony Glinoyer, « la littérature est aussi un acte collectif ».

Au premier regard, cette chaire paraît une très heureuse initiative.